



## Atelier des territoires - Mieux aménager avec les sols vivants

*Communauté de Communes des Avant-Monts*

*Conférence des maires - 19 décembre 2022*



## Le mot d'accueil

## Ordre du jour

- 1 La démarche nationale "Mieux aménager avec des sols vivants"
- 2 Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées
- 3 Une feuille de route à construire
- 4 Des résultats concrets issus d'autres démarches Atelier des Territoires
- 5 Temps d'échanges et questionnements

# 1/ La démarche nationale "Mieux aménager avec des sols vivants"

## Sites d'ateliers et temporalités



### Calvados

CA Lisieux Normandie

*Session terminée*

*Poursuite des projets*



### Seine-et-Marne

CA Paris Vallée de la Marne

*Session terminée*

*Poursuite des projets*



### Indre-et-Loire

Tours Métropole Val de Loire

CC Touraine Est-Vallées

*Session terminée*

*Poursuite des projets*



### Hérault

CC les Avant-Monts

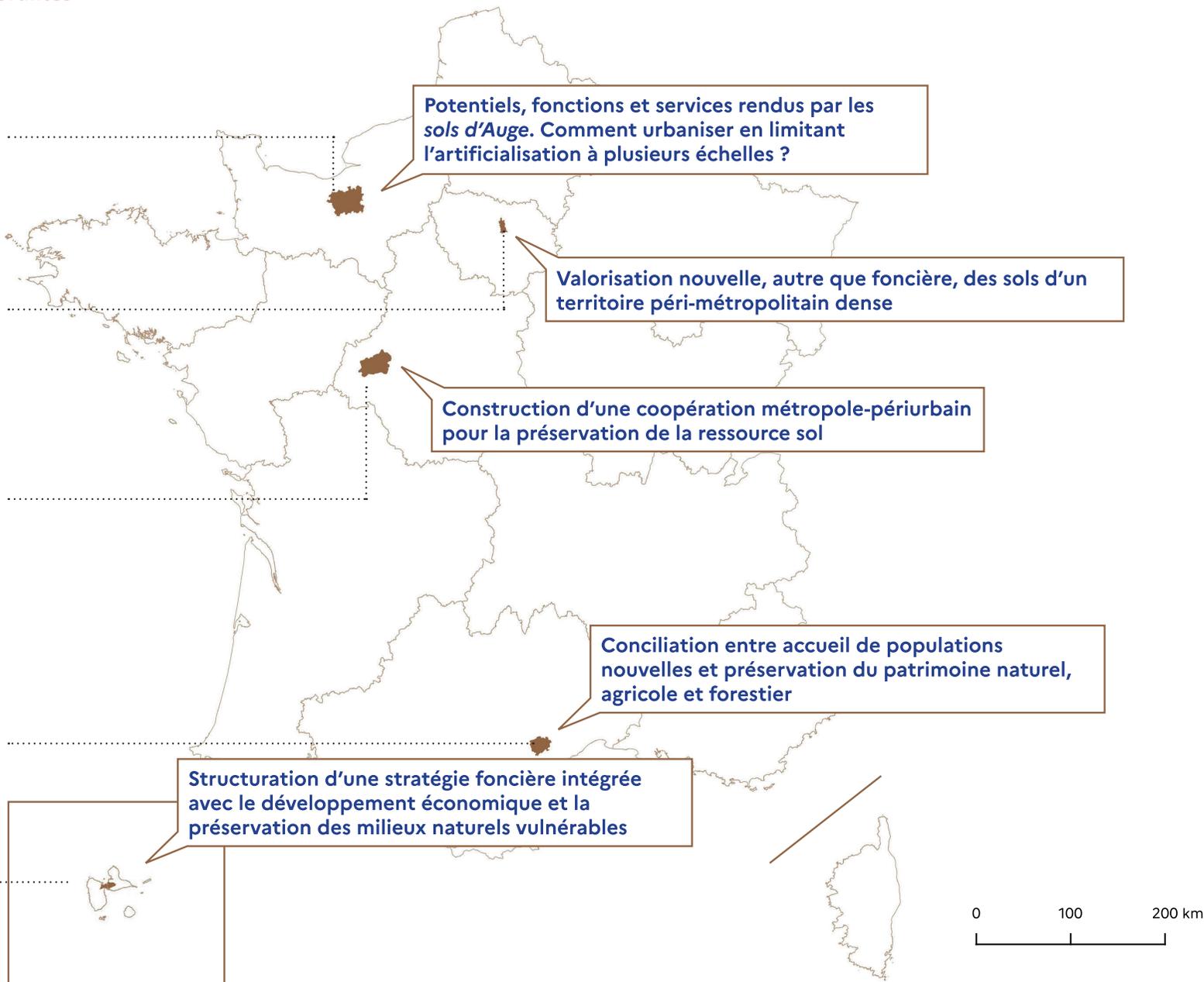
*Atelier 3 en 2023*



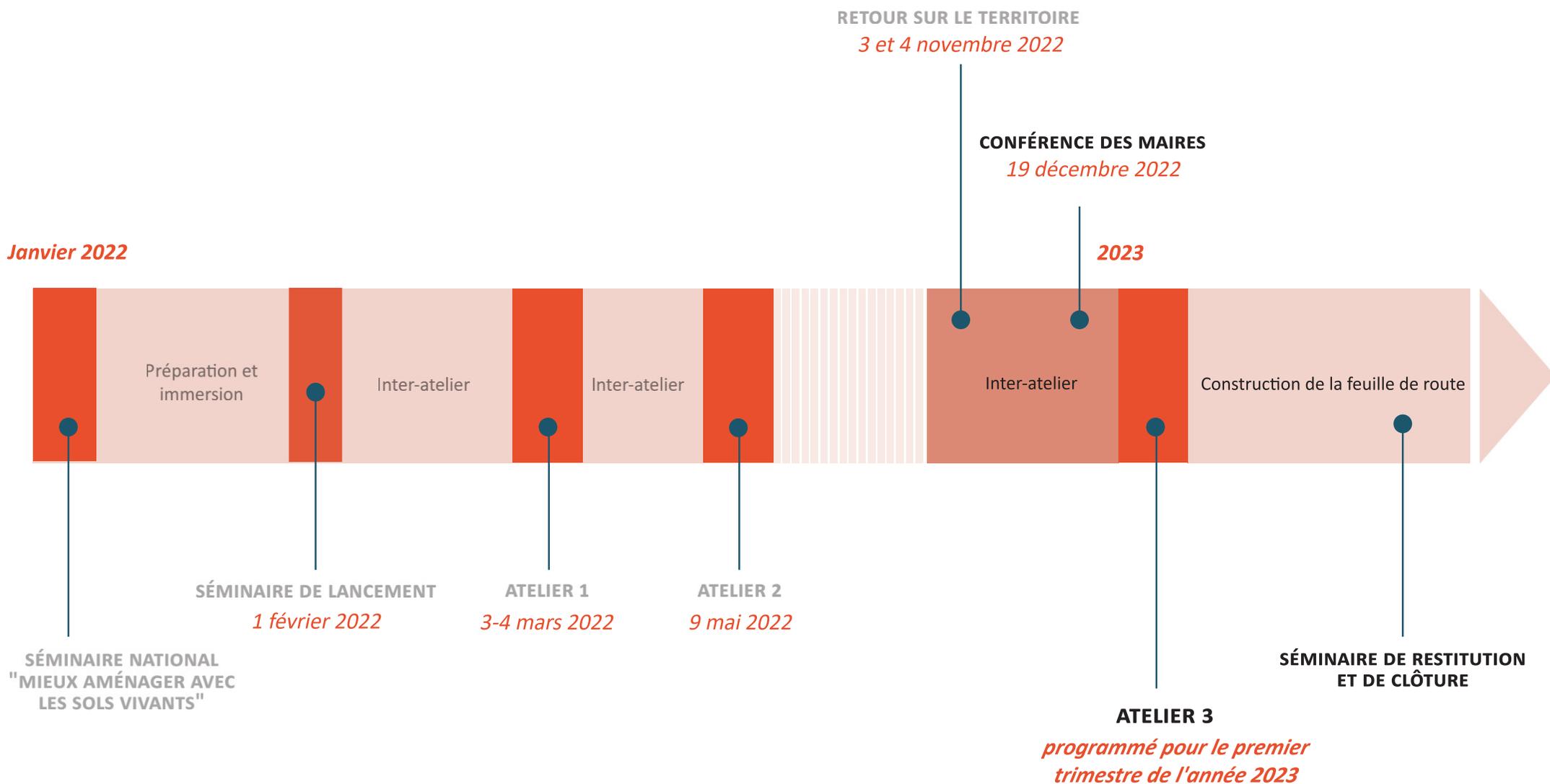
### Guadeloupe

CA de Cap Excellence

*Finalisation en 2023*



## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées



## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### Séminaire et atelier 1 : Immersion sur le territoire et premiers éléments de réflexion



Début de l'immersion à la ZAE l'Audacieuse - Magalas



Visite du centre-bourg historique de Roujan



Réalisation d'un carottage de sol à Montalaurou

### LES AXES DE RÉFLEXION :

#### 1. Fiertés et inquiétudes vis à vis du territoire

- La raréfaction de l'eau
- L'urbanisation non maîtrisée des périphéries de bourgs
- Les pratiques agricoles
- Le cadre de vie et la qualité d'usages dans les centre-bourgs

#### 2. Inverser le regard sur l'usage des sols

- Le mitage agricole
- L'amplification des relations entre les espaces agricoles, naturels et urbains, et la valorisation de leur potentiels
- La complexification des filières et des pratiques pour renforcer le maillage agricole

#### 3. Vers un nouveau modèle de développement territorial

- Interroger la croissance :
  - Quels modèles ?
  - Gare au "territoire dortoir"
  - Reprendre la main
  - Principe de solidarité et de non-concurrence
- Faire autrement :
  - Panorama des modes de faire et des porteurs de projets
  - Répondre aux besoins
  - Densifier/dédensifier/réinventer
  - Nouveaux communs villageois



Demi-journée de travail en tables rondes organisée à Puimisson - 4 mars 2022

## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### Atelier 2 : Approfondissement des thématiques abordées en atelier 1



Retours d'expériences - modes de faire



Témoignage de la foncière Bien Commun



Présentation des situations illustratives

### LES AXES DE TRAVAIL :

#### 1. Affirmer la qualité du territoire en s'appuyant sur les ressources locales

- Changer d'échelle pour construire un projet territorial aux qualités propres des Avant-Monts
- Faire projet avec l'existant

#### 2. Évolution des territoires agricoles

- La place du bâti agricole dans le paysage et le territoire
- Les relations entre espaces agricoles, naturels et urbains: les circulades élargies

#### 3. Habiter autrement les Avant-Monts

- Alternatives à la maison individuelle
- Tirer vers le haut la qualité des nouvelles opérations



Temps de travail en tables rondes organisée à Roujan - 9 mai 2022

## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### Atelier 2 : Approfondissement des thématiques abordées en atelier 1

Une identité territoriale forte : Les qualités urbaines et agri-naturelles



Une mosaïque d'espaces naturels et agricoles



La garrigue, une formation forestière adaptée au sol et au climat



Les rivières et leur ripiyslve qui apportent de la fraîcheur



Des couverts végétaux intercalaires dans les vignes



Des murets de pierre pour aménager les pentes



Une culture arboricole typique du climat et des sols

## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### Atelier 2 : Approfondissement des thématiques abordées en atelier 1

Une identité territoriale forte : Les qualités urbaines et agri-naturelles



Des unités urbaines isolées et compactes sur les hauteurs



Des circulades, espaces urbains de climatisation naturelle



Des espaces publics ombragés perméables pour la rencontre



Une pratique pastorale déjà bien implantée



Les sols caractéristiques des Avant-Monts



L'écosystème viticole caractéristique



## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### *Atelier 2 : Approfondissement des thématiques abordées en atelier 1*

*Le marché du logement : un modèle encore très hégémonique*



## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### *Atelier 2 : Approfondissement des thématiques abordées en atelier 1*

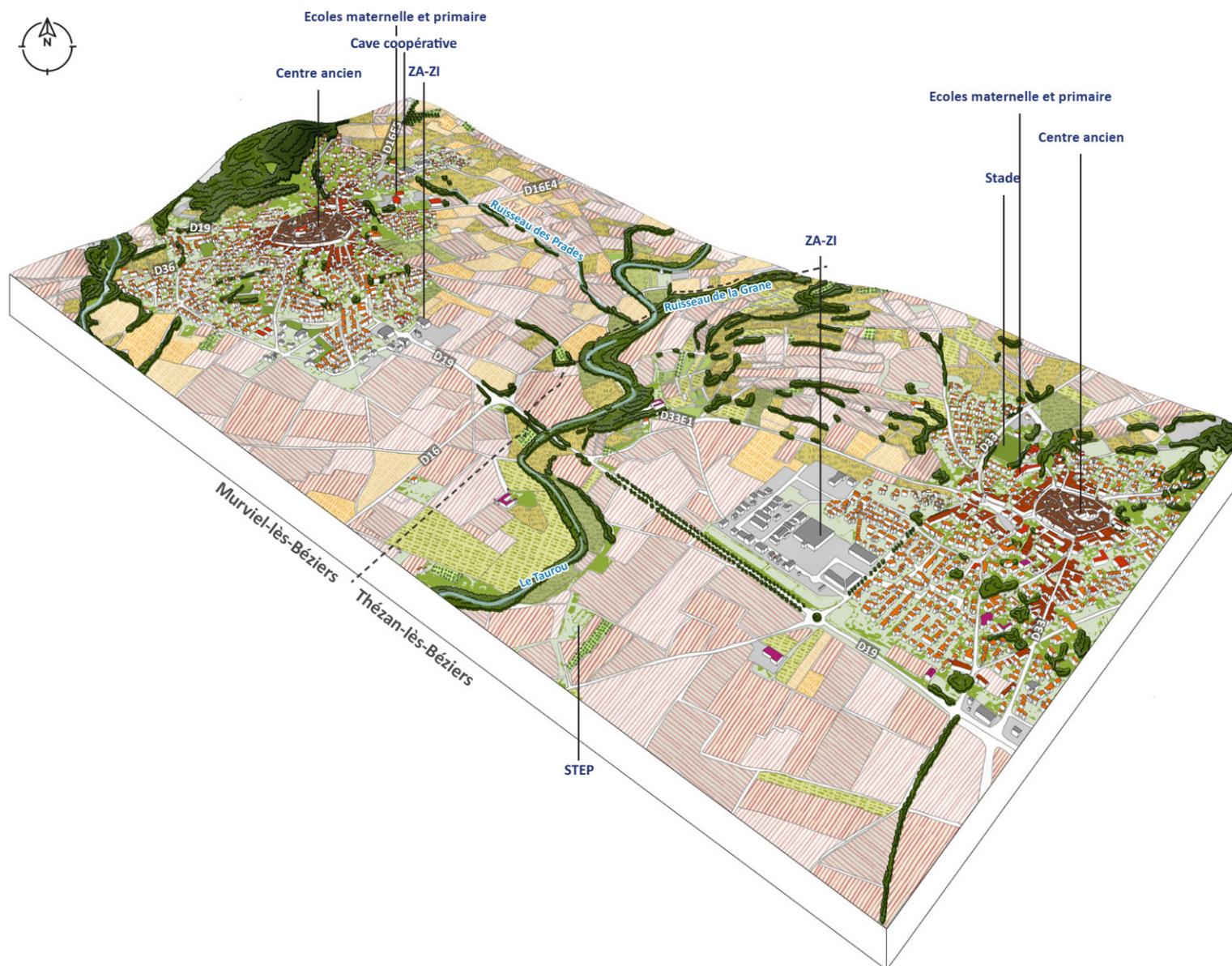
*Le marché du logement : un modèle encore très hégémonique*



## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### Atelier 2 : Approfondissement des thématiques abordées en atelier 1

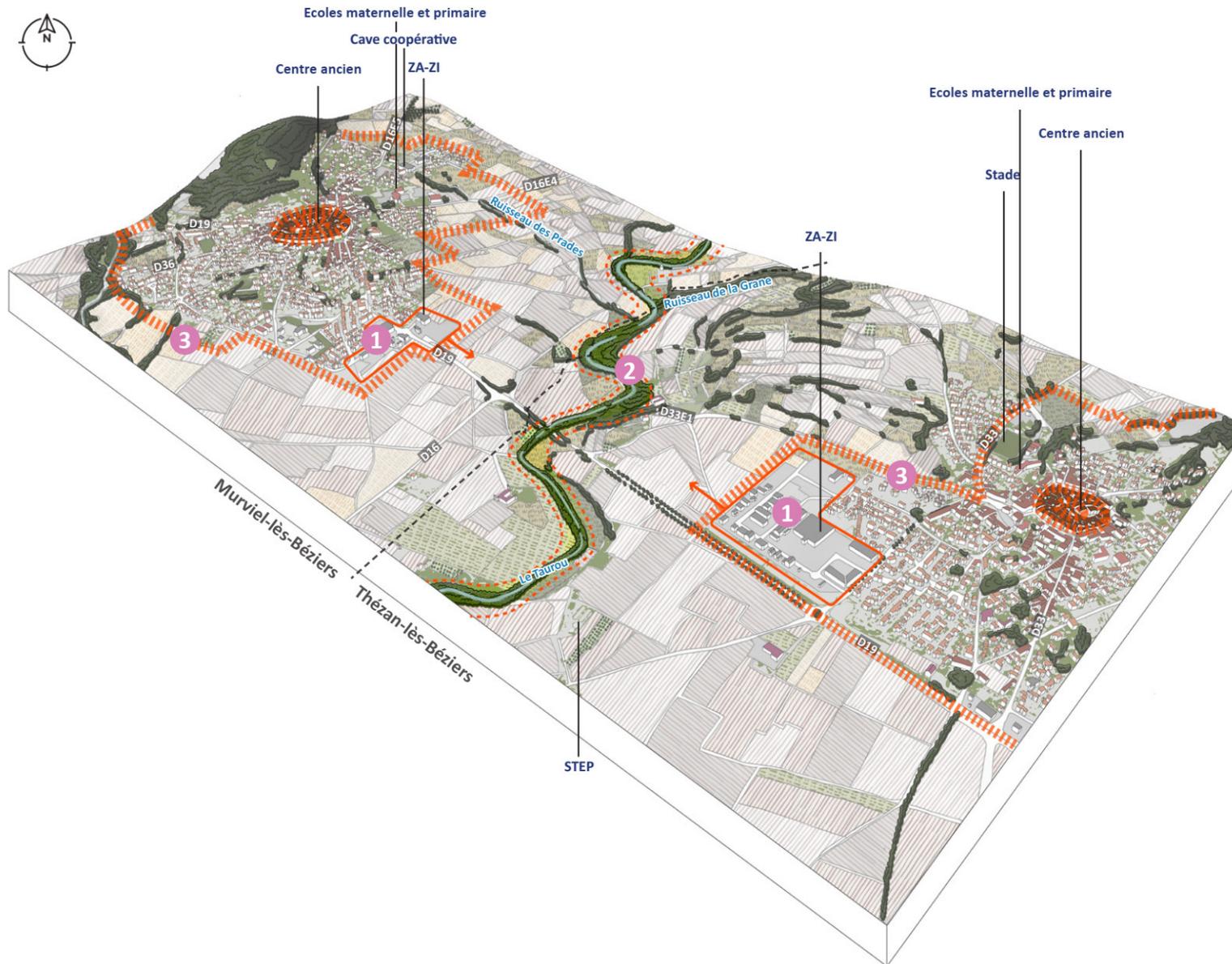
Les situations illustratives : Murviel-lès-Béziers et Thézan-lès-Béziers



## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### Atelier 2 : Approfondissement des thématiques abordées en atelier 1

Les situations illustratives : Murviel-lès-Béziers et Thézan-lès-Béziers

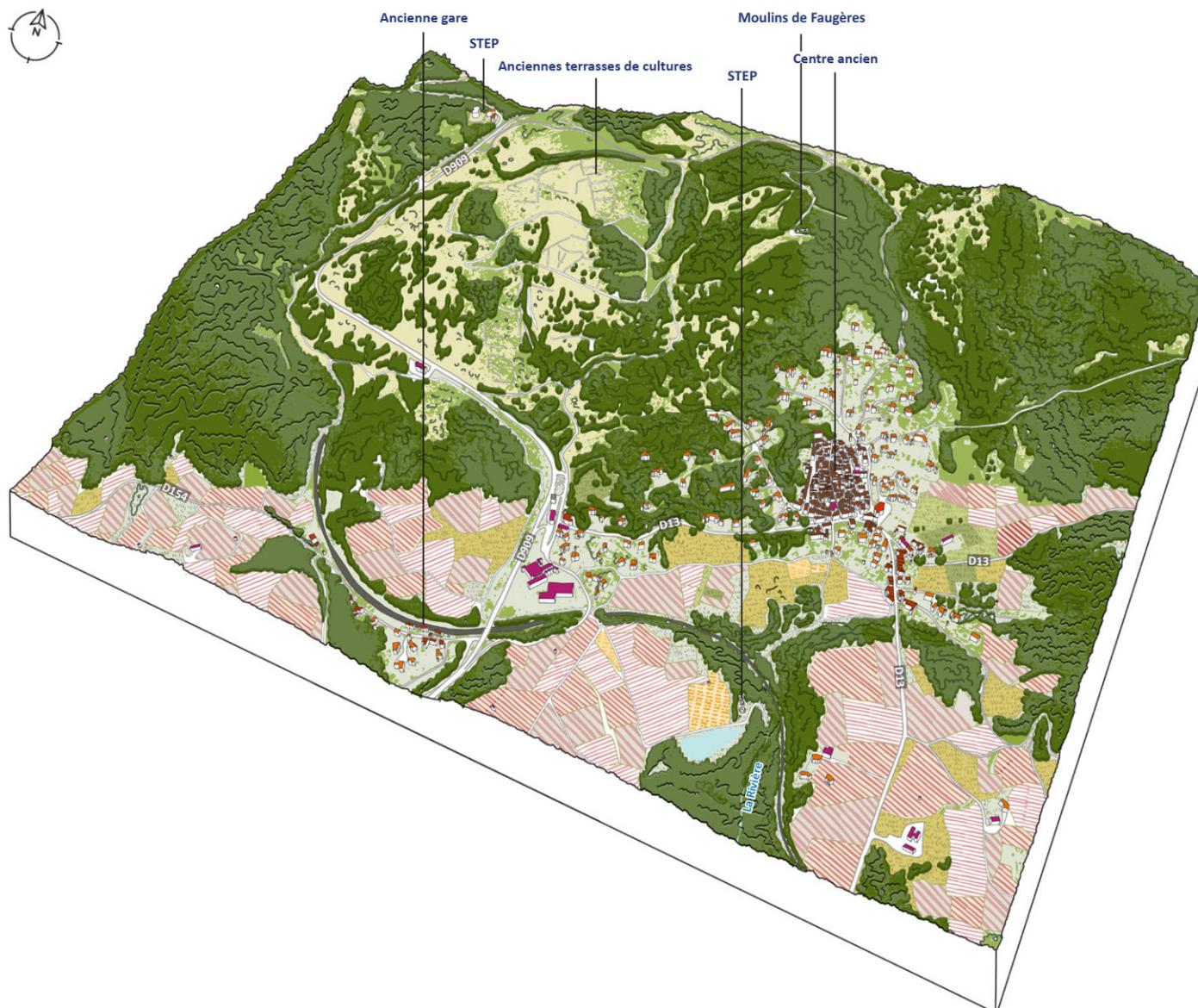


- 1 Deux zones commerciales et d'activité qui se font face au pied des Puech
- 2 Un espace naturel frais riverain de la rivière qui n'est aujourd'hui pas investi : bien commun entre les deux Puech
- 3 Des circulades hautes historiques en balcon sur les paysages – et de nouvelles circulades basses à réinventer : points de contacts entre franges et lisières agri-urbaines

## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### Atelier 2 : Approfondissement des thématiques abordées en atelier 1

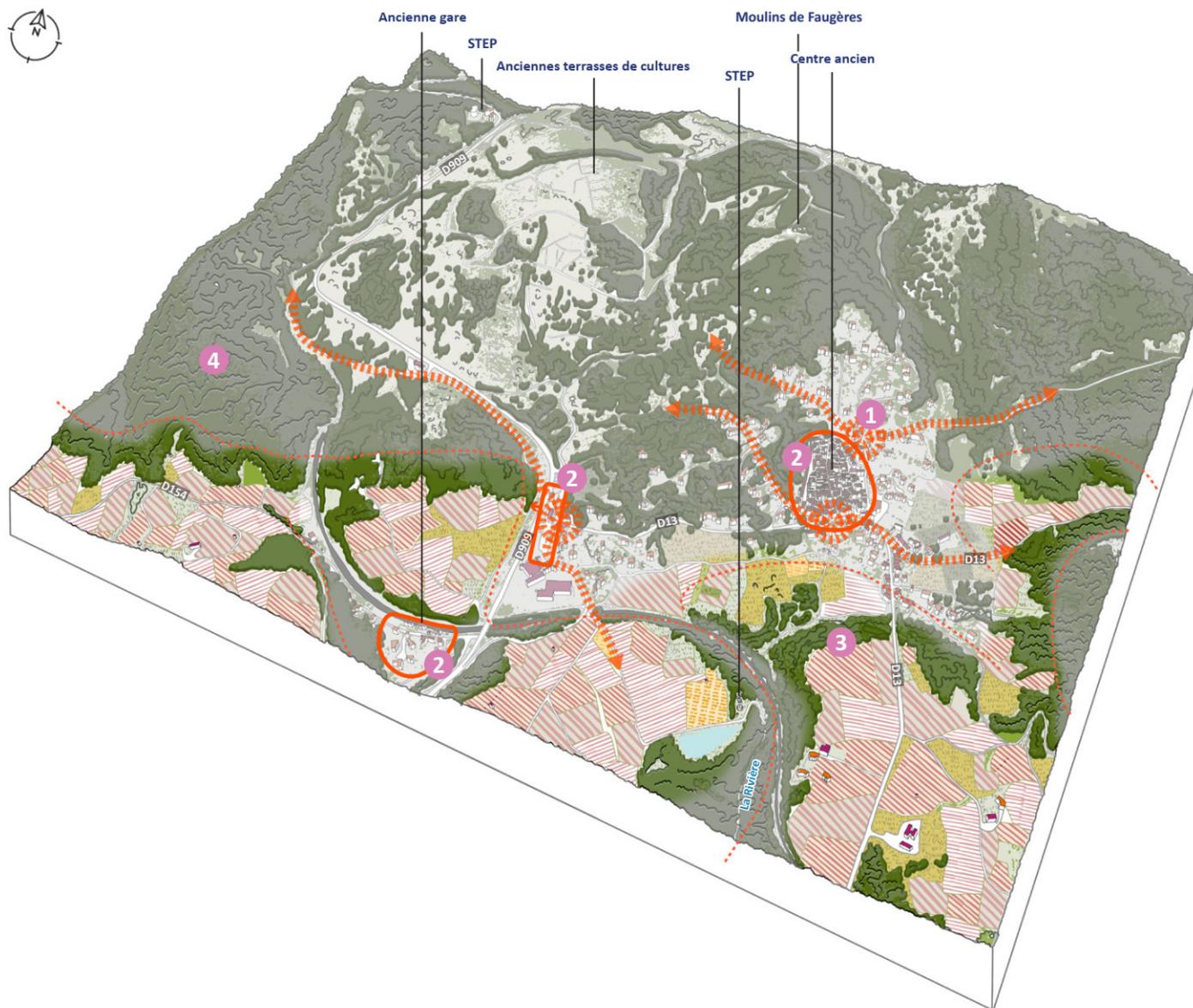
Les situations illustratives : Faugères



## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### Atelier 2 : Approfondissement des thématiques abordées en atelier 1

Les situations illustratives : Faugères



- 1 Un rapport aux espaces de vigne et de garrigue à rétablir
- 2 Une double polarité et une vitrine sur la RD qui peut accueillir la notion de sols vivants
- 3 L'expression de l'appellation à affirmer : une côte viticole qui s'inscrit dans le paysage naturel
- 4 Une garrigue dont l'exploitation raisonnée peut directement participer à la régénération des sols du territoire (matière organique, broyat, paillages)

## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### Atelier 2 : Approfondissement des thématiques abordées en atelier 1

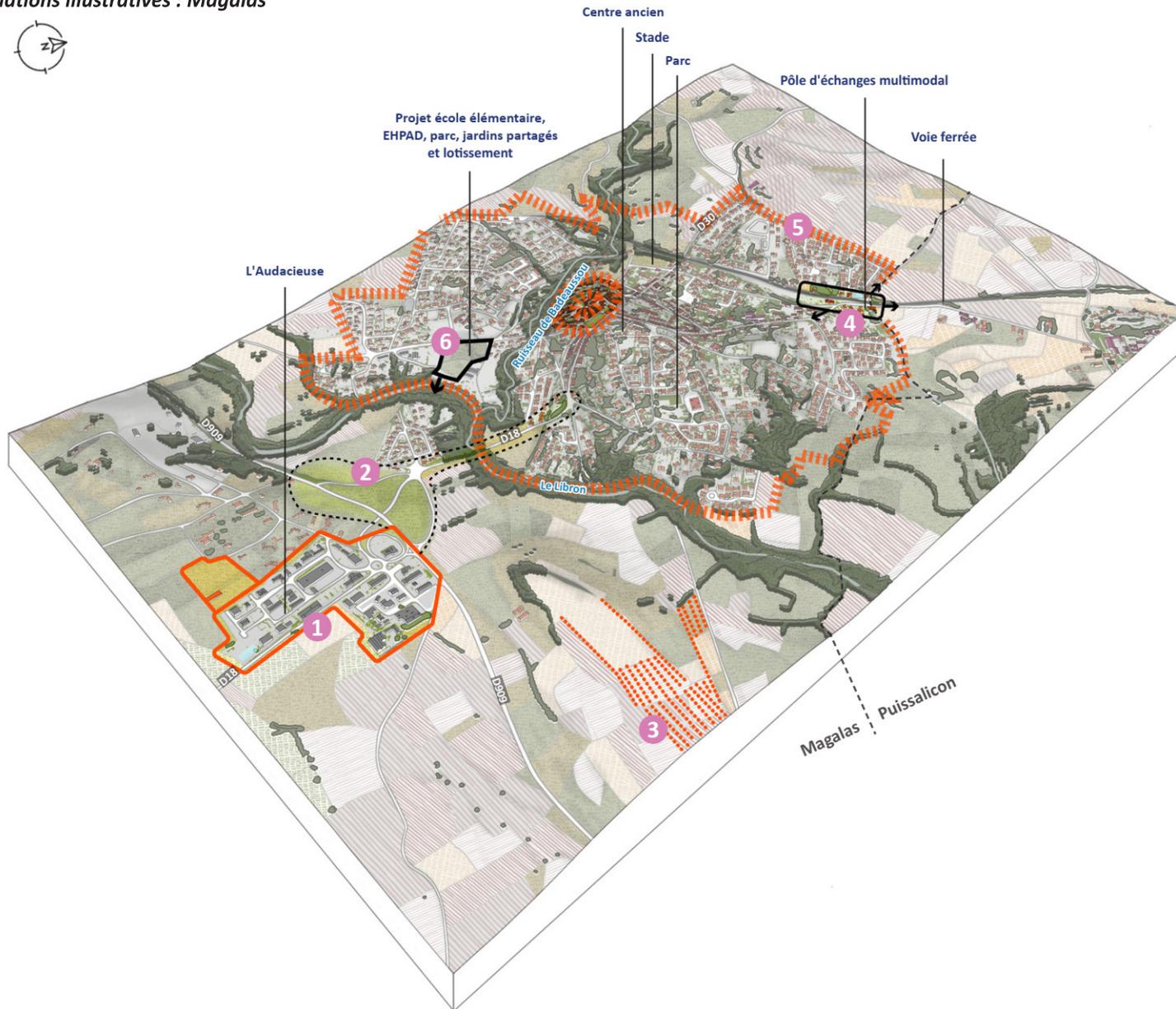
Les situations illustratives : Magalas



## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

### Atelier 2 : Approfondissement des thématiques abordées en atelier 1

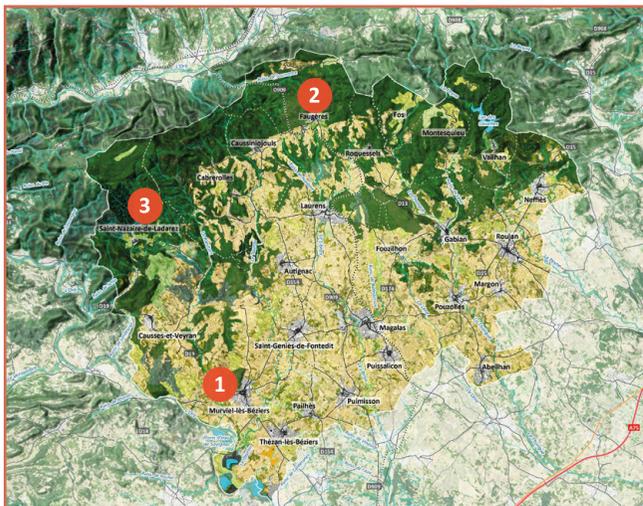
#### Les situations illustratives : Magalas



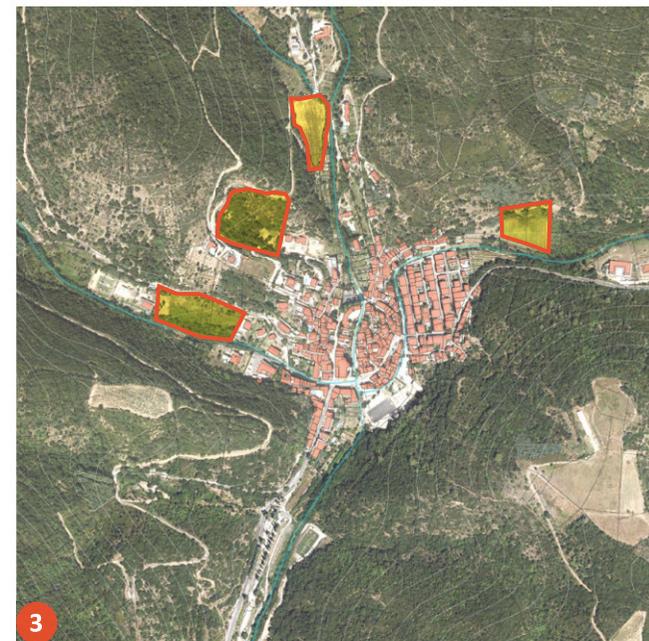
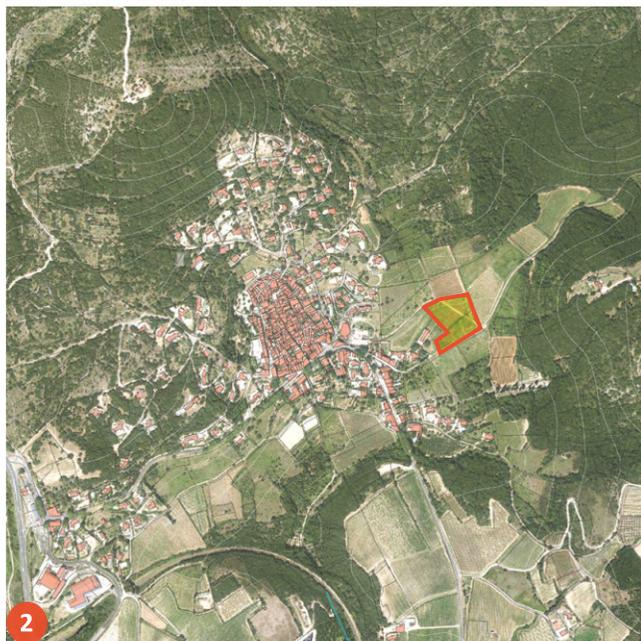
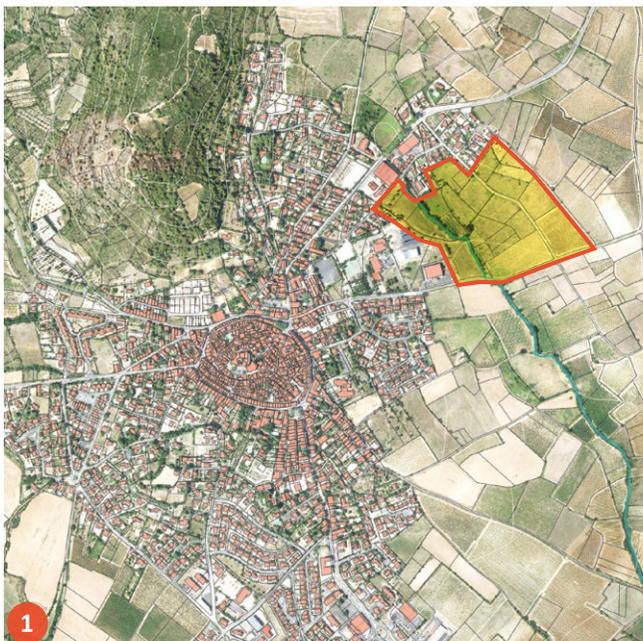
- 1 L'Audacieuse – un énorme potentiel de régénération des sols sur la zone existante, et de meilleure prise en compte dans l'extension à venir avec des principes exemplaires
- 2 Une vitrine sur la RD et une entrée de ville aujourd'hui peu qualifiés
- 3 Redonner une place à l'arbre dans l'espace viticole
- 4 Le pôle multimodal à venir : quelles capacités pour accueillir une meilleure prise en compte des sols vivants dans ce projet structurant
- 5 Des circulades hautes historiques en balcon sur les paysages – et de nouvelles circulades basses à réinventer : points de contacts entre franges et lisières agri-urbaines
- 6 Un nouveau rapport aux espaces de fraîcheur à développer : accéder au Libron

## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

*Inter-atelier : temps de réflexion plus poussé sur 3 communes*



- Des communes engagées dans la démarche, qui ont participé aux deux premiers ateliers
- Des situations paysagères variées : de la plaine au promontoire, jusqu'en fond de vallée
- Des projets communaux à des stades d'avancement différents : création de ZAC, vente de terrain communaux pour de la promotion immobilière, questionnement sur la constructibilité du foncier classé en AU dans le PLU.



**Murviel-lès-Béziers - création d'une ZAC**

**Faugères - vente de foncier communal**

**Saint-Nazaire - parcelles constructibles**

## 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

*Inter-atelier : temps de réflexion plus poussé sur 3 communes*



**1** Murviel-lès-Béziers - création d'une ZAC

**2** Faugères - vente de foncier communal

**3** Saint-Nazaire - parcelles constructibles

# 2/ Les grandes étapes de la démarche et la progression des idées

## Inter-atelier : temps de réflexion plus poussé sur 3 communes

ATELIER DES TERRITOIRES ET DES SOLS VIVANTS  
FAUGÈRES (34)  
CAHIER DES CHARGES - 28 11 2022

ANNEXES

Plan de principe  
avec le périmètre  
projet

ATELIER DES TERRITOIRES ET DES SOLS VIVANTS  
FAUGÈRES (34)  
CAHIER DES CHARGES - 28 11 2022

**Le Bâti**

- 1 Typologie : 15 maisons individuelle en RDC ou R+1 avec jardin d'une superficie de 274 m<sup>2</sup>.  
Population : familles
- 2 Typologie : 1 petits collectif en R+2 d'une superficie de 320m<sup>2</sup> (8 logements max).  
Population : jeunes couples et familles

**Les Espaces publics et paysagers**

- 3 Espace extérieur : parc paysager pouvant inclure des lieux de cultures (vignes) ainsi que des jeux pour enfant, des jardins potager partagés, etc..

**Les Stationnements et mobilités**

- 4 Parking collectif  
Capacité 20 véhicules
- 5 Parking logements collectif  
Capacité 11 véhicules
- 6 Parking maisons individuelles  
Capacité 2 véhicules par logement

← Voie de circulation voiture  
 ← Voie douce (piétons, vélos, etc..)  
 ← Voie mixte (voie douce et voitures)  
 — Périmètre projet  
 — Périmètre de l'opération supposé après retrait de voirie et cheminement

ATELIER DES TERRITOIRES ET DES SOLS VIVANTS  
FAUGÈRES (34)  
CAHIER DES CHARGES - 28 11 2022

ANNEXES

Références espaces publics

cf. Parc agricole de la Venoge ; Architecte : FABRIQUES ; Eclabers (CH)

ATELIER DES TERRITOIRES ET DES SOLS VIVANTS  
FAUGÈRES (34)  
CAHIER DES CHARGES - 28 11 2022

ANNEXES

Références logements

cf. 12 logements sociaux ; Architecte : EGP ; Jouques (13)



### 3/ Une feuille de route à construire

### Axe stratégique 1 : Affirmer la qualité du territoire en s'appuyant sur les ressources locales

- Changer d'échelle pour construire un projet territorial aux qualités propres des Avant-Monts
- Mieux intégrer l'existant dans les projets

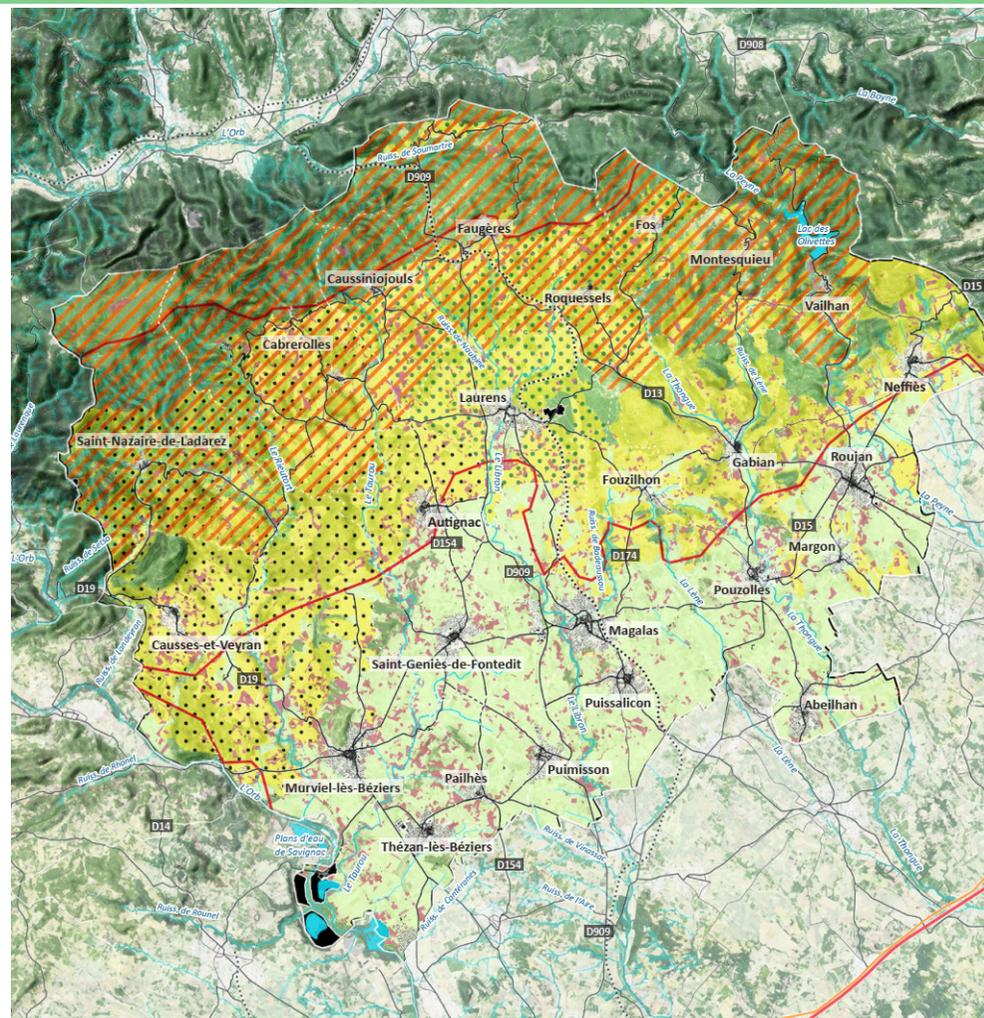
#### Actions potentielles

>> **Monter un référentiel commun des opérations locales inspirantes sur lesquelles s'appuyer** (logements sociaux seniors de Puimisson, conversion des anciennes caves viticoles en petits collectifs à Thézan, réhabilitations de maisons vigneronnes...) **et solliciter le partenariat du CAUE et du PNR sur le sujet**

>> **Engager un travail de permanence architecturale et paysagère au service des élus** pour organiser du conseil directement sur le terrain permettant d'orienter les projets

>> **Définir un socle/pourcentage de base dans chaque opération pour garder de la pleine terre et des sols en place**

>> **Décliner une OAP 'sols vivants'** pour certaines opérations emblématiques dans le cadre du PLUI, ou d'autres types d'OAP – écolotissement, écozone active...



### Axe stratégique 2 : Inverser le regard sur les territoires agricoles

- Redonner une place au bâti agricole dans le paysage et le territoire
- Proposer un nouveau rapport entre espaces agricoles, naturels et urbains : les nouvelles circulades

#### Actions potentielles

>> Développer une adaptation réglementaire spécifique locale pour revaloriser le patrimoine agricole et viticole diffus et accepter de nouvelles constructions agricoles mesurées, mettant en valeur les paysages et le terroir

>> Déployer le concept des circulades élargies en créant un réseau de chemins communaux et d'espaces agricoles de proximité, en interface entre espace urbain, naturel et viticole – récoltant l'eau et support de biodiversité

>> Favoriser le déploiement de l'arbre, des cultures intercalaires, et de l'écopaturage dans l'espace viticole

>> Relancer une production maraîchère locale en mobilisant les terrains communaux, notamment ceux situés en lisière urbaine.  
- vers une OAP thématique circulades agri-urbaines ?



### Axe stratégique 3 : Habiter autrement les Avant-Monts

- Faire de la limitation de l'expansion urbaine une chance pour le territoire !
- S'engager résolument dans des démarches d'urbanisme circulaire
- Faire autrement en réinventant le pavillonnaire et en trouvant des alternatives à la maison individuelle 4 faces
- Tirer vers le haut la qualité des nouvelles opérations
- Diversifier les projets, en faisant émerger des projets économiques et/ou agricoles, complémentaires aux projets d'habitat.

### Actions potentielles

>> **Lancer une étude de stratégie foncière** pour (1) diagnostiquer le parc vacant, (2) révéler le potentiel de gisement foncier, (3) s'engager dans un Plan d'action Foncière avec l'EPF Occitanie en (4) identifiant de nouveaux sites et modes de projets partenariaux

>> **Multiplier les OAP sectorielles dans le PLUI, y compris sur des « petits » sites de projet**, pour faire de chaque projet un projet contributeur au projet de ville (ou de village) et de territoire, en sortant d'une logique de plaques autonomes et autocentrées qui a prévalu jusque-là.

>> **Engager une démarche prospective sur l'intensification des fonciers économiques**, en prenant le cas d'école de la ZA de l'Audacieuse de Magalas.



### Axe stratégique 3 : Habiter autrement les Avant-Monts

>> **Elaborer un cahier des charges type pour les projets urbains dans le cadre du ZAN pouvant être remobilisé dans chaque commune à l'occasion de chaque consultation, garant des nouvelles attentes en matière de gestion économe du foncier, de qualité d'habitée, et de sols vivants.**

>> **Envisager, sur cette base, le lancement d'un Appel à projets innovants sur le modèle du premier « réinventer rural » de Nozay.**

>> **Repenser la gestion des espaces publics et des espaces de pleine terre**, en envisageant une restructuration des services à l'échelle intercommunale, une évolution des pratiques (gestion différenciée...) et une mobilisation des associations et des habitants, dans la co-gestion de certains espaces.

>> **Travailler la notion de stationnement autrement qu'à l'échelle de l'unité d'habitation** – en créant des zones mutualisées adaptées au vocabulaire local.





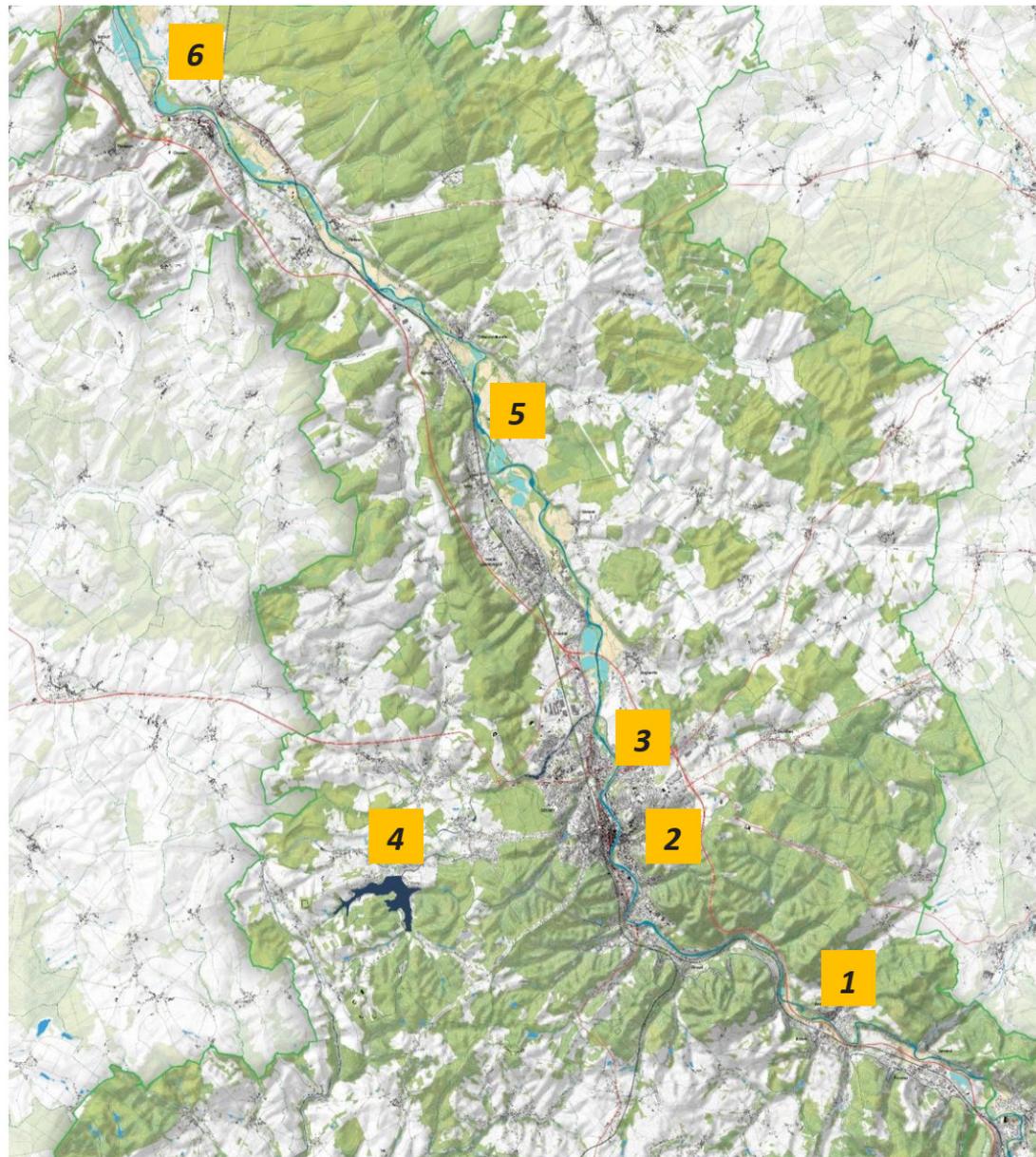
## 4/ Des résultats concrets issus d'autres démarches Atelier des Territoires

## 4/ Des résultats concrets issus d'autres démarches Atelier des Territoires

*Atelier des territoires "La Moselle en Commun" (Epinal) - Des suites concrètes qui se sont engagées*

*6 démonstrateurs pour concrétiser la stratégie et la décliner localement*

- 1** **Arches-Archettes**  
*Rive gauche, rive droite et canal latéral*
- 2** **La traversée d'Epinal**  
*La Moselle renaturée comme fil conducteur entre Bitola et le pont canal*
- 3** **Du pont canal au port de plaisance**  
*Un grand parc naturel d'agglomération*
- 4** **Le réservoir de Bouzey**  
*Bouzey '2': le réservoir comme point d'articulation des 2 bassins versants*
- 5** **La boucle d'Igney-Vaxoncourt**  
*Le lit majeur dans tous ses états*
- 6** **Les gravières de Socourt**  
*Les services écosystémiques de la Moselle mobile et naturelle*



## 4/ Des résultats concrets issus d'autres démarches Atelier des Territoires

*Atelier des territoires "La Moselle en Commun" (Epinal) - Des suites concrètes qui se sont engagées*

*Étude de faisabilité pour le parc naturel inondable du Pont Canal*



Le site de la 'confluence' de la Moselle et du canal est un lieu d'exception, qui présente des milieux naturels remarquables, situé aux portes d'Epinal et bien connu des riverains qui pratiquent ce site sous de nombreux usages (promenade, pêche, vélo, pique-nique, baignade, kayak...)

# 4/ Des résultats concrets issus d'autres démarches Atelier des Territoires

## Atelier des territoires "La Moselle en Commun" (Epinal) - Des suites concrètes qui se sont engagées

### Étude de faisabilité pour l'aménagement d'une zone humide à Girancourt



Début du parcours et entrée sur le site depuis la RD39



Propositions stratégiques autour du bassin principal



Découverte du lien entre le site et la voie bleue

Un atelier de co-construction de l'état des lieux du site et des premières pistes de projet s'est tenu sur le site le 16 Juin 2021. Plusieurs acteurs d'instances territoriales (Région, Département, Communauté d'agglomération, Police de l'eau...) ainsi que de la commune (adjoints et corps enseignant) étaient présents afin de répondre à plusieurs objectifs : confier son ressenti vis-à-vis de l'état du site, commencer à proposer des orientations de programme en fonction des besoins de la commune et des priorités du site, donner une expertise de terrain et réglementaire sur l'état des lieux du site et sur les premières orientations de projet



Carnet de concertation distribué aux participants

**Liste des présents:**

- Pascal DURAND (police de l'eau DDT)
- Maryline MEXIQUE (chargée d'études Aménagement des territoires DDT)
- Tatiana HERBE (service environnement du Conseil Départemental)
- Sylvie D'ALGERIE (conseillère régionale)
- M. Yannick VILLEMEN - Maire de Girancourt
- M. Luc PERRIN - 2<sup>ème</sup> adjoint
- M. Dominique TACHET - 3ème adjoint
- Mme Delphine IRTIUM - Conseillère municipale
- Mme Séverine DICHE - Conseillère municipale
- Corps enseignant de Girancourt
- Clément BOLLINGER - Anne FAURE - Elise ROUGE - CAUDEUX

Parcelle acquise par la commune pour avoir un accès à la zone humide depuis l'échappée bleue

Problématique du castor, le ruisseau s'étale et change de parcours à cause des barrages. Ici il passe sur le chemin.

Pour la DDT il faut avancer sur le projet pour voir quel service pourrait être concerné. Proposez des scénarii.

Un calcul du débit d'étagage du ruisseau doit être fait pour savoir qu'elle quantité d'eau on peut injecter dans le bassin et déterminer la procédure réglementaire à engager.

Le département serait disponible pour accompagner la commune - «ce qui semblerait le plus logique c'est que la partie la moins accessible soit classée en ENS - un relevé faune flore pourrait être financé par le département pour l'ENS. Si pas d'ENS les financements seront moins importants.»

«Pour les enfants l'accès est ok. La biodiversité est au programme, les enfants pourraient participer à l'élaboration de panneaux pédagogiques. Pour le bâtiment il va falloir par contre des sanitaires et un point d'eau potable, des tables de pique-nique...»

Pour la DDT, les financements possibles dépendraient du projet, qui sera analysé dans son ensemble.

Pour la DDT, le département financerait un projet qui sera orienté : environnement, pédagogie, loisir. Il y a aussi la possibilité de classer le site, ou une partie du site en ENS, qui pourrait ainsi être financé en grande partie par le département.

Idee de type d'aménagement : le parcours sensoriel réalisé à St Amé. «C'est super pour les enfants!»

«Nous pourrions réaliser un parcours pour les élèves de l'école si les enseignantes présentes estiment que cela peut être intéressant.»

«On peut voir qu'il n'y a pas de vieux arbres, on pourra donc ouvrir les bords de l'étang simplement. Il va falloir quand même réaliser un inventaire faune-flore.»

«L'objectif de la commune c'est de faire un projet s'il y a un plan d'eau qui reste et qui a une hauteur d'eau suffisante. Si il n'y a plus de plan d'eau car il s'envase complètement, le projet n'a plus lieu d'être.»

«Pour la suite du fonctionnement du plan d'eau tout dépendra de l'aspect réglementaire. S'il y a une prise d'eau dans le ruisseau, une autorisation environnementale devra être demandée. Elle sera différente en fonction de la quantité d'eau nécessaire à l'alimentation du bassin et par rapport au débit du ruisseau.»

«L'aménagement projeté devra comprendre la réhabilitation du bâtiment, une analyse de la structure est prévue.

Le plan d'eau a un statut d'eau libre - il est envasé aujourd'hui et se comble. Il était alimenté par la prise d'eau que l'on voit en face, où était implantée une scierie dans le passé.»

«Il y avait 3 plans d'eau sur le site dans les années 60 pour la pisciculture. Il est aujourd'hui envasé et ses pourours se sont végétalisés, il a toujours son statut d'eau libre mal grés cela.»

Projet d'aménagement du plan d'eau pour les écoles par exemple, avec plusieurs idées de projet dans qu'elles ne soient vraiment fixées. Accès direct à l'échappée bleue donc possibilité de créer une étape pour les cyclistes. Plusieurs scénarii seront proposés et le projet sera adapté en fonction des possibilités de financement.

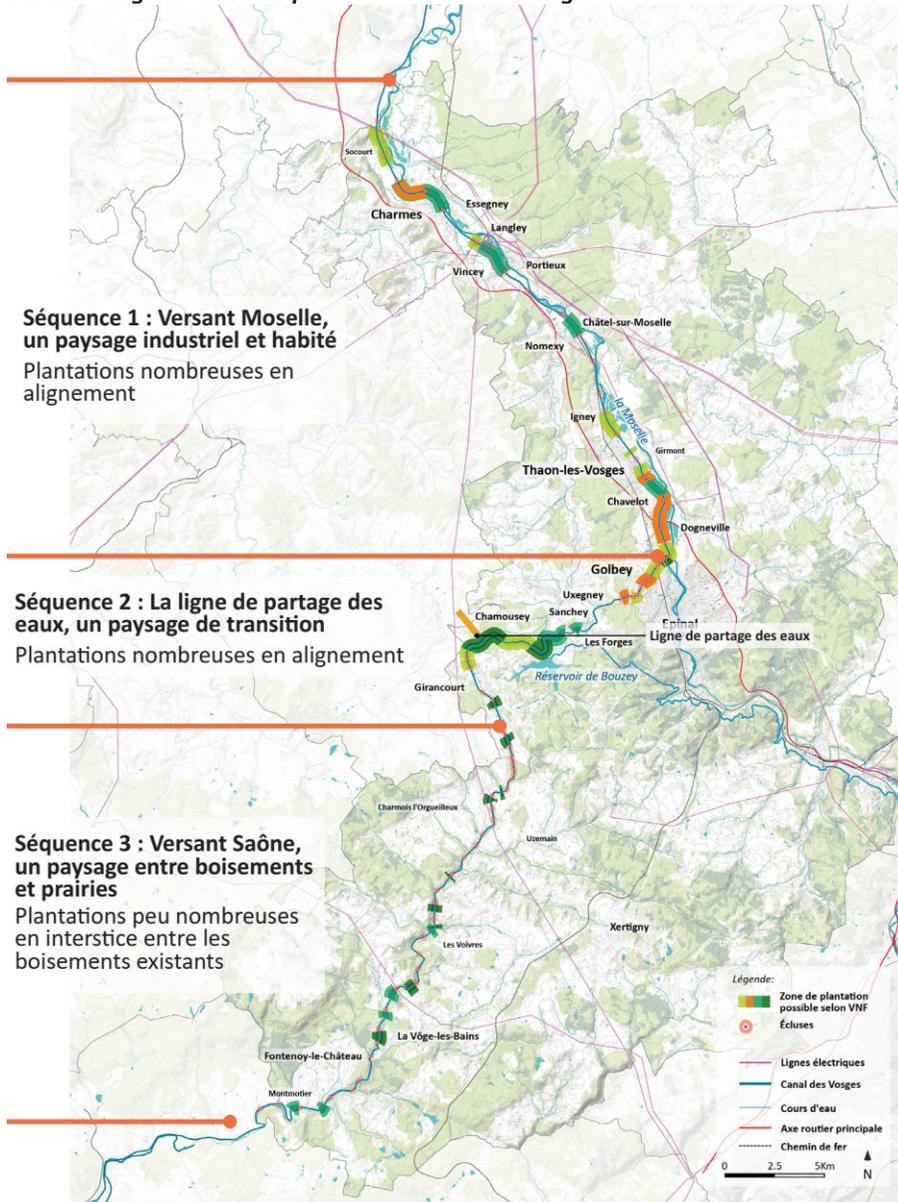
«L'étang est sur le bassin R.M.C donc pour les financements il faudra s'adresser à M.Vogin, en présentant un projet global. Les financements pourraient concerner les cheminements piétons par exemple.»

**Compte-rendu de l'atelier du 16 Juin 2021**

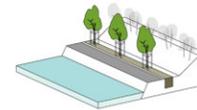
# 4/ Des résultats concrets issus d'autres démarches Atelier des Territoires

## Atelier des territoires "La Moselle en Commun" (Epinal) - Des suites concrètes qui se sont engagées

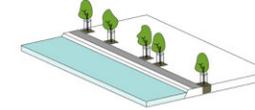
### Étude de régénération du patrimoine arboré le long de la Véloroute



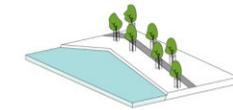
### Les grands alignements



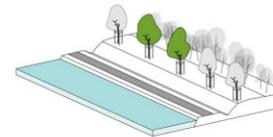
**Les alignements réguliers** sont implantés sur des linéaires assez conséquents.



**Les alignements irréguliers** sont implantés sur des secteurs permettant de laisser passer des vues.



**Les doubles alignements** sont exceptionnels et réservés aux situations qui le permettent.



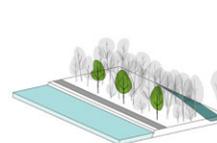
**Les alignements déjà constitués** sont complétés et affirmés avec la nouvelle campagne de plantation.

### Les plantations discontinues - en interstice



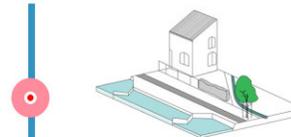
**Les plantations discontinues** sont réservées à des secteurs à fortes contraintes.

### Les plantations en milieu forestier ou à proximité de bourrelets forestiers

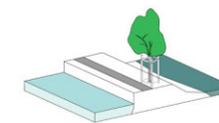


**En milieu forestier, ou lorsque la véloroute longe un bourrelet forestier**  
+  
**Gestion progressive des arbres existants par une remontée des couronnes.**

### Arbres remarquables isolés



**Les arbres remarquables plantés au niveau des écluses et des zones de pique-nique**



**Les arbres remarquables plantés aux entrées de certains bourgs**

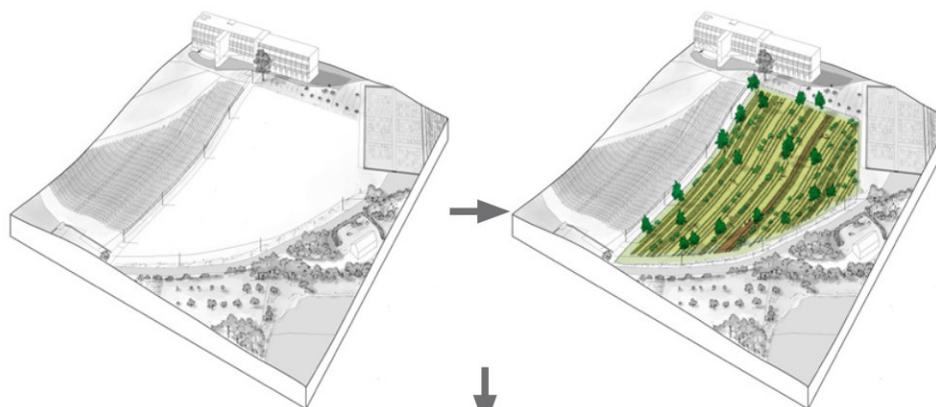
## 4/ Des résultats concrets issus d'autres démarches Atelier des Territoires

Atelier des territoires "Amplifier la transition écologique" (Vesoul-Mâcon) - Une démarche expérimentale engagée

### Une première expérimentation lancée au lycée ABC

en partenariat avec le lycée viticole de l'AgroBio Campus et le Vinipôle Sud Bourgogne

Une parcelle de 8 000 m<sup>2</sup> devant les bâtiments du lycée



### Montage d'un dossier de financement de recherche

Un travail engagé pour mettre en place un Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) avec ABC et la DDT 71



### Une émulation d'expérimentations complémentaires

avec le Vinipôle et d'autres partenaires locaux dans le Mâconnais et le Chalonnais



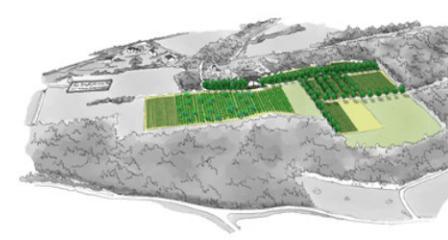
Lugny



Rully



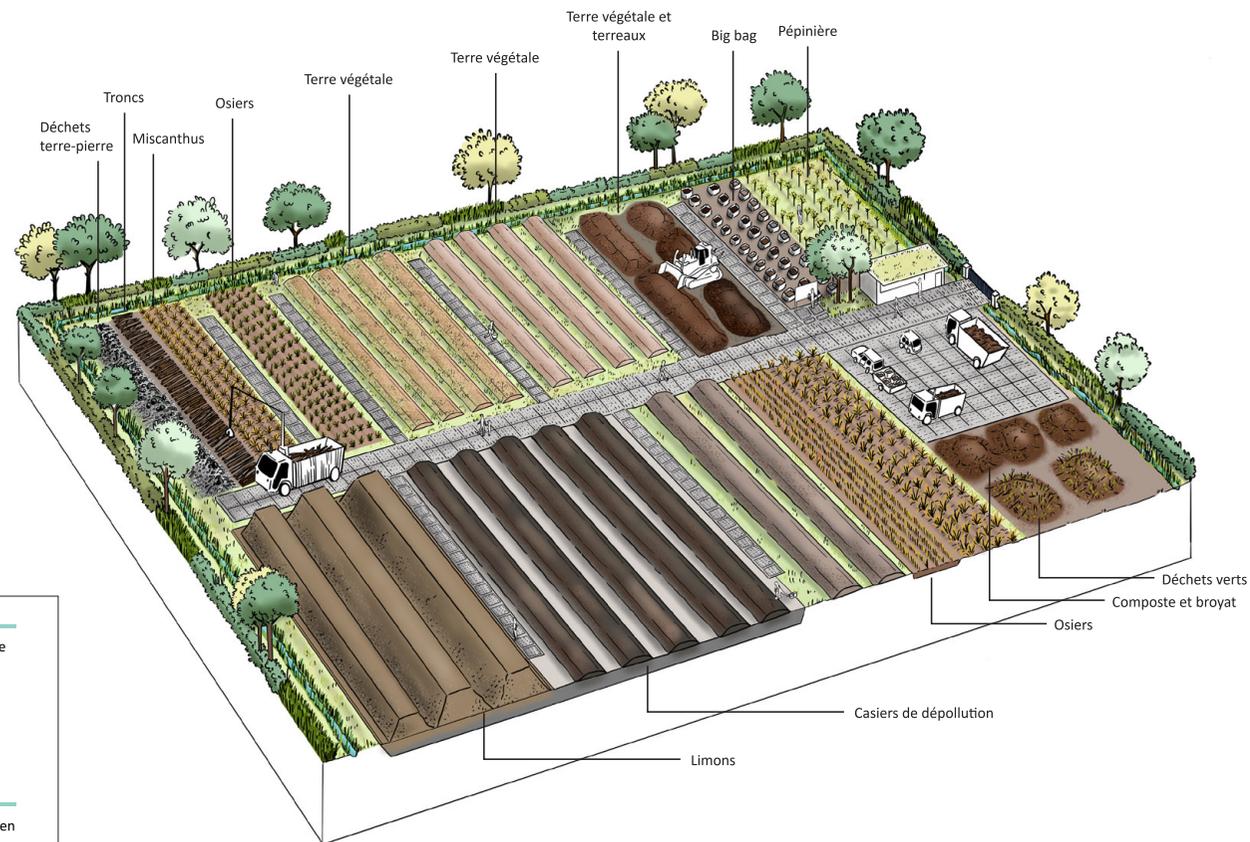
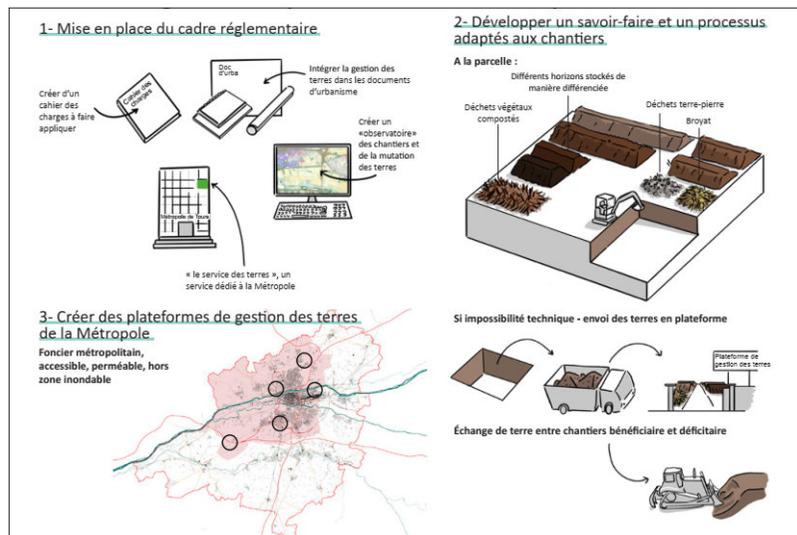
Lugny



Aluze

# 4/ Des résultats concrets issus d'autres démarches Atelier des Territoires

## Atelier des territoires "Mieux aménager avec des sols vivants" (Tours) - Concept de plateforme de gestion et de production de terres



### DESRIPTIF

Création d'une plateforme Métropolitaine de gestion des terres permettant de centraliser et stocker les excédents de terres issus des chantiers du territoire. La plateforme permet aussi de dépolluer des terres et d'enrichir des terres peu ou pas fertiles. Elle stocke aussi de la matière organique afin d'enrichir ces terres. La plateforme a vocation de prévoir en amont les besoins en terre végétale des projets de la Métropole, elle comprend aussi une pépinière répondant aux besoins en végétaux.

### OBJECTIFS

- > Gérer les mouvements de terre au sein de la métropole - pas d'export des terres et pas d'import de terres
- > Protéger les écosystèmes des sols
- > Répondre au besoin en terre végétale
- > Se doter d'un savoir-faire en production de terres fertiles et en dépollution des terres et des sols

### EXTERNALITÉS POSITIVES

- > Image positive et territoire « expert » sur ces questions
- > Dépollution des secteurs anciennement industriels pollués
- > Création d'emplois et de formations

### GOUVERNANCE

Métropole de Tours - Syndicat mixte du SCOT

### ACTEURS

- Formateur
- Aménageurs / constructeurs
- Entreprises BTP / Espaces verts
- Les producteurs de matière organique (communes, agriculteurs...)
- Urbanistes, planification

### FINANCEURS

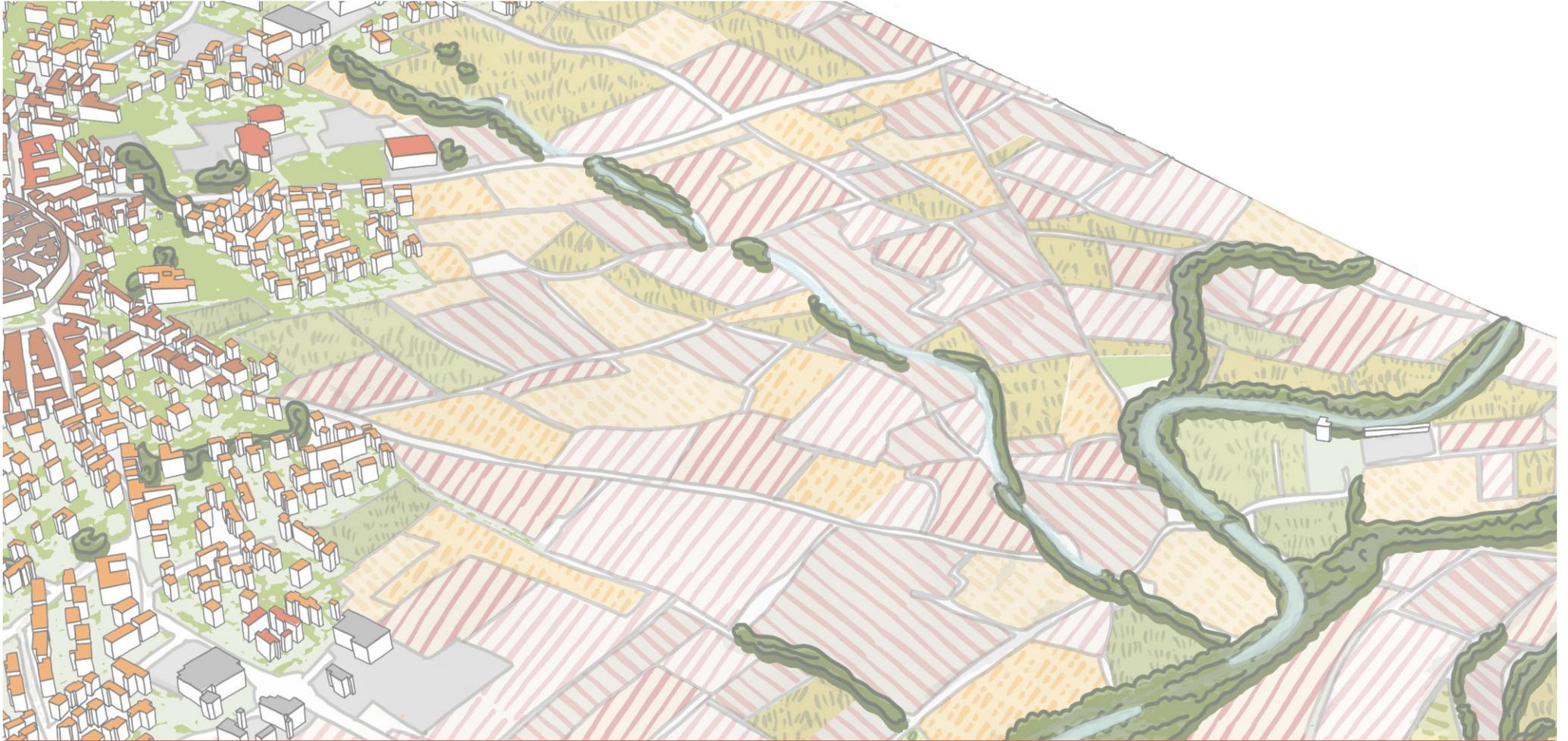
- Ministère de la transition écologique
- Conseil Régional
- Union Européenne

### OBSTACLES A DÉPASSER

- Trouver du foncier disponible et en zone non inondable et accessible
- Convaincre les élus - Besoin de mettre tout le monde autour de la table
- Financement
- Sensibiliser le grand public pour qu'il participe à la plateforme

### SITES

Foncier métropolitain, hors zone inondable et accessible depuis des axes importants



## Temps d'échanges et questionnements







FABRIQUES  
ARCHITECTURES PAYSAGES

**Belvédère**  
agence d'urbanisme tactique

